

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **53 (1924)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en particulier, que cette force qui l'a soutenu dans une longue et lourde tâche, il l'a puisée au pied du Tabernacle, dans ce sacrifice de l'autel auquel il se faisait un devoir d'assister chaque matin.

Mais voici que la Société des jeunes gens, qui porte un nom suggestif : l'*Avenir*, réclame la parole et son président remercie M. l'instituteur d'avoir été le fondateur de la Société de jeunes gens de Rossens, d'en avoir élaboré les statuts avec prudence et sagesse, d'en avoir été le conseiller bienveillant. En reconnaissance des services rendus, l'*Avenir* offre à M. l'instituteur retraité, un fauteuil moelleux et commode, où celui-ci pourra, de longues années encore, tous l'espèrent et le souhaitent, reposer ses membres que le labeur et les années ont dû fatiguer. Le vénéré maître remercie chaleureusement ses chers enfants d'hier et d'avant-hier. Il se réjouit de la perspective qui lui est ouverte de pouvoir continuer sa mission d'éducateur par les conseils que lui permettent son âge et son expérience.

Les autorités communales ne restent pas en arrière : elles présentent à M. Descloux un écrin contenant un service en argent, sur lesquels sont gravées ces deux dates : 1883-1923.

Tous les membres du personnel enseignant fribourgeois se joindront à la population de Rossens pour souhaiter à M. Lucien Descloux de longues et douces années de retraite. *Ad multos annos !*

R. Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Pendant le soviétisme bulgare. — L'analyse des causes qui ont amené l'explosion communiste du début d'octobre, dans certaines régions campagnardes du pays, conduit à cette constatation singulière que le système scolaire bulgare est en partie responsable des derniers excès. Nul n'ignore que de toutes les nations balcaniques la Bulgarie est celle où la passion pour l'étude, le goût de l'instruction sont les plus vifs et où les écoles sont les plus nombreuses. De fait, l'analphabétisme, si fréquent encore chez les peuples voisins, a disparu complètement de ce pays. Mais en même temps la poussée ininterrompue des institutions d'enseignement a été telle dans l'Etat que ce dernier, avec les faibles ressources dont il disposait, n'a pu ni les entretenir de façon convenable, ni les surveiller, ni les organiser complètement. Trop de gymnases surtout, enseignant langues classiques et étrangères, sciences de toutes sortes et autres connaissances en grande quantité, ont été créés un peu partout dans le pays, alors qu'ils ne correspondaient ni au niveau intellectuel et social, ni au caractère presque exclusivement agricole du peuple. Un tel excès d'enseignement, un tel abus de scolarité ont eu comme premier effet de fausser en grande partie l'instruction à laquelle les Bulgares aspiraient avec tant d'entrain. Et surtout ce système a créé dans le pays une surabondance telle de déracinés mi-ville, mi-village, qu'ils finirent par former tout un lot de déclassés, arrachés d'un côté à la terre et de l'autre ne pouvant encore trouver leur gagne-pain à la ville,

C'est parmi cette cohue d'inadaptés, nourris de quelques bribes de science et mal préparés pour la vie, que le bolchévisme a trouvé dans le pays son meilleur terrain. Et comme les faits le prouvent, c'est justement parmi cette jeunesse-là, à moitié gavée de connaissances superficielles que se rencontrèrent l'ensemble presque compact des meneurs du récent mouvement communiste. Ce furent le plus souvent des garnements de vingt ans, encore imberbes, et sans expérience de la vie, qui obéirent à la voix de Moscou et parvinrent à entraîner par le mensonge et l'imposture les pauvres paysans bulgares. Nombre d'instituteurs et d'institutrices aigris, mécontents de leur sort, et faisant partie des éléments dont je viens de parler, furent aussi parmi les plus acharnés à l'œuvre de destruction.

Dans une localité des environs de Sofia, au lieu de la prière matinale, une institutrice exigeait même de ses élèves de la saluer dès son entrée à l'école par le cri de « Vive la commune ! Mademoiselle ! » A quoi elle répondait : « Qu'elle vive, mes enfants ! » Bref, en maints villages, ceux-là même que l'Etat chargeait d'instruire et d'éduquer le peuple, poussèrent les paysans à la révolte après avoir hissé le drapeau rouge sur les mairies. Dans d'autres endroits, les meneurs les plus exaltés furent des adolescents chez lesquels les théories moscovites semblaient avoir étouffé tout sentiment de pitié, même familiale. C'est ainsi qu'au village de Vetren, un de ces déclassés, malgré les supplications de sa mère, fit jeter lui-même son propre père en prison en l'accusant d'être un « bourgeois » ! Un autre fanatique nommé « chef des prisonniers contre-révolutionnaires » joignit également à leur nombre l'auteur de ses jours, ses deux frères aînés et son beau-frère. Et comme il advint ailleurs, tous auraient été jugés et probablement exécutés, sans l'arrivée inopinée des troupes du gouvernement.

Les subventions fédérales. — Veut-on savoir à quelle somme se sont élevées les subventions versées en vingt ans par la Confédération ? A plus de 660 millions. Nous trouvons ce chiffre dans un travail récemment publié par le Bureau fédéral des statistiques et dont la lecture est singulièrement instructive. De 1901 à 1921, la Confédération a payé exactement en subventions diverses une somme totale de 660 millions 341,980 francs.

Si nous examinons ces chiffres de plus près, nous constatons que, dans ce domaine aussi, le champ d'activité de la Confédération s'est énormément étendu au cours de ces dernières années. En 1901, les subventions fédérales se sont élevées à 12 millions et demi. Elles se sont lentement accrues au cours des dix années suivantes et ont atteint 31 millions en 1913. Par contre, de 1919 à 1921, elles se sont brusquement élevées à 90 millions et, en 1921, elles ont atteint la somme de 96 millions.

Ces chiffres appellent une première remarque. Pendant les

années grasses d'avant-guerre, alors que les comptes d'Etat laissaient régulièrement des actifs de plusieurs millions et que la fortune de la Confédération s'accroissait à chaque exercice, les subventions étaient beaucoup plus modestes que pendant et après la guerre, en pleine période de déficits budgétaires. Chose curieuse, c'est du moment où nos finances fédérales ont cessé d'être équilibrées que la somme des subventions fédérales a doublé et triplé. Plus la Confédération s'endettait, et plus les subventions croissaient et se multipliaient !

Comment ces 660 millions ont-ils été employés ? La plus grosse partie (256 millions) a été affectée à des buts de « politique sociale », ce qui montre à quel point les socialistes trahissent la vérité lorsqu'ils reprochent aux pouvoirs publics de ne pas faire de sacrifices sous ce rapport. Viennent ensuite l'agriculture (qui a reçu pour 116 millions de subventions), l'enseignement (113 millions), les corrections de routes (75 millions), la rubrique « militaire et gymnastique » (32 millions) et les forêts (23 millions). Le reste, soit 45 millions, est réparti par sommes beaucoup plus modestes entre l'hygiène, le cadastre, le commerce et l'industrie, la chasse et la pêche, l'utilité publique, etc. Quant aux sciences et aux arts — remarquons-le une fois de plus — ils n'ont reçu qu'une infime partie de la manne fédérale. Certes, nous n'aurons pas, aux yeux de la postérité, la réputation d'une République athénienne...

A propos de la formation des instituteurs. — L'excellente *Revue belge de pédagogie* émet quelques utiles réflexions à propos du récent projet de loi sur l'organisation des études dans les écoles normales. Ce projet consacre quatre années à une formation exclusivement générale, pareille à celle des écoles secondaires, avec latin, et une année seulement à la formation proprement pédagogique. Or, écrit l'auteur de l'article, admettre que des jeunes gens qui, jusqu'à l'âge de 18 ou 19 ans, ne se sont occupés que de leur formation générale, se préparent en un an à la carrière de l'enseignement, c'est incontestablement donner le pas à la formation générale sur la préparation professionnelle ; c'est proclamer hautement que le jugement solide, le goût sûr et délicat, la sensibilité à la fois aiguisée et contenue, la mémoire souple et l'imagination heureuse importent bien plus à l'instituteur, que la connaissance approfondie des arcanes de la pédagogie moderne ou la possession assurée des savantes recettes en usage dans les méthodes d'aujourd'hui. Certes, on peut se demander si tout de même un plus long apprentissage ne s'impose pas : il y a du métier dans les fonctions d'instituteur, et, là comme ailleurs, il faut être apprenti avant de devenir patron. Nous avons toujours cru qu'un séjour assez prolongé à l'école normale est utile, sinon indispensable, pour former la mentalité et le caractère du futur maître, pour l'exercer à la pratique des vertus intellectuelles et morales nécessaires dans son état. De même que le prêtre doit passer par le séminaire, l'instituteur doit passer par l'école normale.

Mais nous ne voulons pas nous arrêter à ce détail. Nous préférons dire notre joie de voir affirmer ainsi dans un texte de loi l'importance et la haute valeur de la culture intellectuelle. Elle peut suppléer à l'insuffisance de la préparation professionnelle, tandis que rien ne la remplace. Dans le commerce journalier d'un homme cultivé, l'intelligence du jeune élève s'ouvre et s'illumine chaque jour davantage, même si les méthodes d'enseignement sont défectueuses. Au contraire, les procédés les plus ingénieux restent stériles aux mains d'un homme qui n'en connaît pas les formules, qui n'a point l'envergure d'esprit nécessaire pour les comprendre à fond, pour les rattacher aux lois d'où ils dérivent.

Les règlements et programmes des écoles normales, ceux qui sont en vigueur en ce moment, et les règles qui obligeront à partir d'octobre prochain, sont, en général, marqués au coin d'une sérieuse expérience des choses de l'enseignement. Mais ils ont pourtant le défaut d'accentuer trop fortement la préparation professionnelle. N'a-t-on pas recommandé aux professeurs de donner toujours leurs cours avec la double préoccupation d'enseigner une notion scientifique nouvelle et d'apprendre aux normalistes dans quelle mesure et de quelle manière ils la transplanteront plus tard dans leur école ? C'est là un abus que nous n'avons jamais pu comprendre. Il nuit beaucoup à la formation personnelle du normaliste, qui importe avant tout.

Un autre abus du même genre, c'est l'importance exagérée accordée au cours de méthodologie ; il est vrai que chaque jour voit éclore des méthodes nouvelles et qu'il n'y a rien de mieux, pour les faire connaître et les propager, au grand profit des inventeurs, que de leur donner l'estampille officielle et de les confier à la sollicitude de l'Administration et au zèle des inspecteurs. Dans le *Stupide XIX^{me} siècle*, Léon Daudet, en des pages d'un relief puissant, a fait le procès du parlementarisme, de son incompétence, de ses compromissions, de ses intrigues de couloirs : ce qui passionne les assemblées parlementaires, dit-il, ce n'est pas l'intérêt public, c'est l'assaut des clans et des personnalités représentatives de ces clans. — Il y aurait un chapitre quasi pareil à écrire sur la pédagogie et la méthodologie modernes. Bref, avec les auteurs du projet, nous estimons que ce qu'il faut tout d'abord à l'instituteur, c'est une excellente culture générale. Reste à doser la préparation professionnelle qu'il faut y allier. C'est le bon sens même.

L'instituteur : Dis-moi, Léon, quelle est la meilleure saison pour cueillir les pommes ?

Léon : C'est quand les chiens sont attachés.